



ZONE DE DISTRIBUTION : ST ETIENNE DE SERRE LES VERNEE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée a présenté une qualité bactériologique dégradée en 2023. Sa qualité s'est toutefois améliorée en 2024. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours ou sont nécessaires.
L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres recherchés.
Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux à son contact.
Un risque existe si votre réseau intérieur contient des canalisations en plomb.

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : D

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ST ETIENNE DE SERRE VERNEE (CHAMPLONG). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 16 personnes sur 1 commune (SAINT-ETIENNE-DE-SERRE). Le responsable des installations est : « SYDEO, SERVICE PUBLIC DE L'EAU CŒUR D'ARDECHE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SYDEO, SERVICE PUBLIC DE L'EAU CŒUR D'ARDECHE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

C

Anomalies régulières

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **13**

Conformité : **84 %**

Valeur maxi : **3 n/100 ml**

Années prises en compte : **2023, 2024**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**

Valeur moyenne : **31 mg/L**

Valeur maxi : **35 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

-

Pas de données disponibles

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **1**

Valeur moyenne : **4,52 °f**

Valeur maxi : **4,52 °f**

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **08/04/2025**

UDI **007001375**

L'indicateur national global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant.